



Avis de vacance de poste numéro 2021/I
Intitulé du poste : Recteur¹ de l'Institut
Lieu d'affectation : Arusha, Tanzanie
Date de publication : 7 décembre 2021
Date limite de candidature : 30 janvier 2022

Cadre structurel

L'Institut Africain de Droit International (IADI) est une institution indépendante d'enseignement et de recherche basée à Arusha, en Tanzanie, dont l'objectif est de promouvoir l'étude et la pratique en Afrique du droit international et du droit de l'Union africaine (www.aiil-iadi.org); il fonctionne conformément à ses statuts. Le Recteur est désigné par le Curatorium et agit sous son autorité.

Le Recteur est le responsable exécutif et académique de l'Institut dont il a la charge de la gestion académique, administrative et le développement/gestion financier. Le Recteur est membre *ex officio* (et secrétaire) du Curatorium, l'organe de contrôle scientifique de l'Institut. Le Recteur est également membre *ex officio* du Comité administratif, organe de supervision de la gestion et de l'administration de l'Institut.

Le Recteur est appelé, dès sa nomination, à agir de manière indépendante et dans le meilleur intérêt de l'Institut, de son personnel, de ses stagiaires et de ses étudiants. Le Recteur réside à Arusha.

Principales responsabilités

Le Recteur a notamment pour responsabilité de:

- fournir une orientation stratégique pour la croissance et le développement de l'Institut, conformément à son plan stratégique, et superviser le fonctionnement des programmes et des procédures de l'Institut par l'équipe de gestion;
- préparer le projet de budget de l'Institut pour approbation par le Curatorium et le mettre en œuvre conformément aux meilleures procédures financières;
- collaborer avec les partenaires extérieurs dans la poursuite du développement de l'Institut, y compris la recherche de partenariats effectifs, la collecte de fonds et la promotion de relations de collaboration entre l'Institut et d'autres institutions et individus ayant des intérêts et des objectifs similaires;
- représenter l'Institut lors d'événements publics, de conférences, de cérémonies officielles, de rencontres diplomatiques, de réunions internationales et d'autres rassemblements auxquels l'Institut est invité à participer ainsi que d'entretenir des relations effectives et étroites avec les autorités du pays hôte;
- planifier les réunions du Curatorium, superviser l'exécution de ces réunions et fournir les rapports des réunions aux membres du Curatorium.

¹ Dans le présent avis, le masculin inclut le féminin et est utilisé, sans discrimination, aux seules fins d'alléger le texte.

Durée de la nomination

Le Recteur sera nommé pour une période de 5 ans, renouvelable pour une autre période de 5 ans.

Qualifications

Le candidat doit:

- posséder une solide expérience professionnelle aux plus hauts niveaux du secteur public ou privé, du monde universitaire ou de la fonction publique internationale;
- être titulaire d'un doctorat ou au minimum d'un Master en droit, de préférence en droit international;
- avoir au minimum 10 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 4 ans dans un rôle de direction;
- avoir une réputation irréprochable et être de la plus haute moralité;
- posséder une expérience en matière de collecte de fonds ou une aptitude à développer des mécanismes de financement durables pour le fonctionnement d'une organisation.

Valeurs

L'IADI promeut la diversité et l'inclusion au sein de son personnel et encourage tous les candidats, quels que soient leur sexe, leur nationalité, leur religion ou leur origine ethnique, y compris les personnes handicapées, à postuler pour faire partie de l'Organisation. Le Curatorium encourage particulièrement les candidatures de femmes qualifiées.

Rémunération

La rémunération, qui sera fixée en fonction de l'expérience du candidat retenu, est comparable à celle d'un fonctionnaire de l'Union africaine (UA) de grade D1.

Procédure de candidature et de sélection

Les candidatures doivent être soumises par voie électronique à l'adresse suivante: search.committee@aiil-idi.org au plus tard le 30 janvier 2022. Le dossier de candidature, soumis sous la forme d'un document PDF unique, doit contenir:

- une lettre de motivation adressée au Président du Curatorium de Institut;
- un *curriculum vitae* soulignant clairement toute expérience pertinente pour le poste;
- les noms et coordonnées de 3 personnes pouvant attester des qualifications et de l'expérience du candidat.

Seuls les candidats présélectionnés recevront un accusé de réception. Les candidats retenus sur la liste restreinte seront interviewés par le Comité de sélection.
